

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le 24/03/2025

La DDFiP de la Marne lance « Les mardis du numérique » dès le 25 mars 2025.

À quelques semaines de l'ouverture de la campagne 2025 de déclaration de l'impôt sur le revenu, la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) de la Marne lance l'opération « Les mardis du numérique ». Celle-ci permettra aux usagers peu à l'aise avec le numérique de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la création de leur espace numérique sécurisé et la découverte de ses nombreuses fonctionnalités.

La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) propose une offre de contact adaptée aux profils et aux besoins de ses différents usagers. Au sein de cette offre multicanale, les **services en ligne** permettent, **en toute sécurité et sans avoir à se déplacer**, d'échanger avec un agent des Finances publiques, de prendre un rendez-vous, et d'accomplir de nombreuses démarches, notamment la déclaration de ses revenus. Les prestations dont bénéficient les usagers dans ce cadre sont d'une qualité identique à celles reçues au téléphone ou au guichet d'un Centre des Finances publiques.

Afin de permettre à un maximum d'usagers de bénéficier de ces services, et cela sans attendre le début de la campagne déclarative, la DDFiP de la Marne met en œuvre l'opération « **Les mardis du numérique** » au sein des **Centres des Finances publiques de Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay et Vitry-le-François**.

Ainsi, **chaque mardi de 14h à 16h, entre le 25 mars et le 31 mai 2025**, des étudiants de 3ème année de BUT, spécialement formés par la DDFiP de la Marne, accompagneront les usagers intéressés dans la **création de leur espace numérique sécurisé sur le site impots.gouv.fr**. Seules **30 minutes suffisent** pour créer cet espace et se l'approprier !

Comment bénéficier de l'opération « Les mardis du numérique » ?

Les usagers intéressés sont invités à se rendre à l'accueil des Centres des Finances publiques de Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay et Vitry-le-François pour **prendre un rendez-vous** selon leurs disponibilités dans les créneaux couverts par l'opération.

Un **coupon** est pour cela disponible à l'accueil de ces centres.

Lors de leur rendez-vous, ils devront veiller à **être munis de leur dernière déclaration de revenus, d'une pièce d'identité et d'une adresse mail, s'ils en ont une**.

L'opération « Les mardis du numérique » s'inscrit dans les nombreuses actions instaurées en

2025 par la DDFiP de la Marne, sur l'ensemble du territoire départemental, afin de mieux accompagner les publics isolés, peu à l'aise avec les démarches administratives ou numériques. Ainsi, des réunions d'information et de sensibilisation de multiples partenaires en contact avec ces publics (CCAS, missions locales, travailleurs sociaux du département de la Marne, CAF, France Services) ont été mises en œuvre. Ces actions devraient aider les publics visés à acquérir les bons réflexes dans leurs démarches fiscales et à mieux connaître les dispositifs d'accompagnement sur lesquels ils peuvent s'appuyer.

Contact Presse :

Tél : 03 26 69 53 43

Mél. : pauline.rouvre@dgfip.finances.gouv.fr
ddfip51.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr

Pauline ROUVRE,
Chef de Cabinet - Communication

Direction départementale des Finances publiques
de la Marne
12 rue Sainte-Marguerite
51022 CHÂLONS-en-CHAMPAGNE CEDEX